

CBo Territoria
Société anonyme au capital de 42.848.423,64 euros
Siège social : La Mare – Cour de l’Usine – BP 105 – 97438 Sainte-Marie
(île de La Réunion)
452 038 805 R.C.S. Saint-Denis

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 8 JUIN 2016

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l’Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le 8 juin 2016 à : Les Cuves de La Mare - Bât. B - 30, rue André Lardy - 97438 Sainte-Marie La Réunion, à 17 heures.

L’avis préalable comportant l’ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 2 mai 2016 et l’avis de convocation sera publié au BALO du 20 mai 2016 et dans un journal d’annonces légales (JIR) le 19 mai 2016.

Les documents préparatoires à l’Assemblée énoncés par l’article R. 225-73-1 du Code de commerce seront mis en ligne sur le site internet de la société (www.cboterritoria.com) au plus tard le vingt et unième jour précédant l’assemblée.

Les documents préparatoires à l’Assemblée seront également tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l’assemblée. Ainsi, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu’au cinquième jour inclusivement avant l’Assemblée, demander à la société de lui envoyer les documents visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du code de commerce, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d’actions au porteur, l’exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d’une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l’intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles L. 225-115 et R.225-83 du code de commerce au siège de la société.

<p><u>Relations investisseurs</u> Eric Wuillai Président Directeur Général direction@cboterritoria.com</p>	<p><u>Relations presse Paris</u> Edouard Miffre 06 95 45 90 55 emiffre@capvalue.fr</p>
--	--